

DEMANDE DE PERMIS D'ÉVÉNEMENT SPÉCIAL

1- ORGANISME

Nom	Téléphone	Télécopieur
Adresse	Courriel	

2- ÉVÉNEMENT

Nom de l'événement	Avez-vous déjà tenu ce type d'événement? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non				
Type d'événement <input type="checkbox"/> Sportif <input type="checkbox"/> Financement <input type="checkbox"/> Autre : _____	Date (aaaa/mm/jj)	Lieu			
Endroit du rassemblement	Heure du rassemblement	Heure de départ	Heure de fin	Nombre participants	Nombre véhicules
Courte description du déroulement de l'événement					
Description du parcours ou des lieux (et veuillez joindre un plan du parcours ou des lieux et de la signalisation)					

3- ORDRE ET SÉCURITÉ

Personne responsable					
Nom	Fonction	Téléphone (pendant l'événement)			
Organisme	Courriel				
Adresse	Ville	Code postal			
Nombre de véhicules d'escorte	Avis du service policier desservant le territoire <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, veuillez joindre les documents				
Modalités de contrôle de la circulation automobile (veuillez joindre un plan indiquant les points de contrôle et la répartition des effectifs)					

4- ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE **(et veuillez joindre un certificat d'assurance avec la demande)**

Nom de la compagnie	Téléphone				
Numéro de la police	Date d'échéance (aaaa/mm/jj)	Montant de la couverture			

5- NOM DU RESPONSABLE DE L'ÉVÉNEMENT

L'organisme assume toute responsabilité pour tous les dommages causés par sa faute ou celle de ses mandataires aux personnes et aux biens se trouvant dans l'emprise, y compris les installations enfouies dans cette dernière et qui ne seraient pas survenus si le permis n'avait pas été délivré. Il s'engage à payer les frais judiciaires ou extrajudiciaires encourus par la ville en raison de ces dommages. L'organisme assume la responsabilité de tout dommage ou accident causé par une défectuosité ou une insuffisance de signalisation de l'événement qui se déroule dans l'emprise routière.

Nom du responsable

Date (aaaa/mm/jj)

SECTION RÉSERVÉE À LA MUNICIPALITÉ

Autorisation - Nous autorisons l'événement proposé aux conditions énoncées au verso du présent formulaire. De plus, l'organisateur devra se conformer à ces conditions sous peine d'annulation du présent permis. Pour toute communication pendant l'événement, l'organisateur devra joindre :

418-562-2333

418-562-7635

Nom du gestionnaire

Téléphone

Télécopieur

Signature

Date

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX – à prendre connaissance par le responsable de l'événement

- Toute demande dont le but principal est d'entraver totalement la circulation est automatiquement refusée (sauf les fêtes de quartier);
- Il est interdit de suspendre toute banderole ou bannière au-dessus de la chaussée, en travers de celle-ci, attachée sur les structures d'éclairage, les supports de signalisation, les signaux lumineux ou sur les ponts et les ponts d'étagement, aucun logo commercial ne doit être affiché sur le réseau routier;
- L'organisateur s'engage à retarder ou à annuler l'événement si les conditions de la route ont changé à la suite de l'autorisation (éboulis, érosion de la route, travaux de réfection, etc.);
- Un seul permis d'événement spécial accordé par la ville par année civile et par organisme/équipe;
- Les permis d'événements spéciaux accordés par la ville ne sont émis que pour les organismes locaux;
- De façon générale, l'événement ne doit pas entraîner la fermeture complète de la route;
- L'événement doit se dérouler en dehors des heures de pointe et pendant les plus courtes périodes possibles;
- Le trajet emprunté par l'activité doit privilégier les routes où le débit de circulation est le plus faible possible, tout en tenant compte de la capacité du réseau environnant à absorber la circulation déviée, le cas échéant;
- L'événement doit permettre le passage, en tout temps, des véhicules d'urgence (ambulanciers, pompiers, policiers, etc.);
- L'organisateur s'engage à respecter les heures de début et de fin de l'événement, sous peine d'annulation de l'autorisation;
- L'organisateur fournit le numéro de téléphone d'un responsable qui peut être joint en tout temps au cours de l'événement;
- Pour toute demande de prêt d'équipement ou d'utilisation de local appartenant à la ville, vous devez vous procurer le formulaire auprès du Service des loisirs, le compléter et leur transmettre afin qu'il puisse évaluer vos besoins.

SECTION RÉSERVÉE À LA MUNICIPALITÉ

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

L'organisateur s'engage à respecter, sous peine d'annulation du présent permis, les conditions spécifiques cochées dans la liste suivante :

- Obtenir l'autorisation du Ministère des transports du Québec (MTQ) pour certaines parties de route (sinon notre autorisation sera révoquée).
- Obtenir l'avis des corps policiers concernés sur les aspects liés à la sécurité routière.
- Une police d'assurances valide doit couvrir l'événement.
- L'organisateur s'engage à utiliser, en les adaptant, les dispositifs de signalisation suivants :
 - Véhicules d'accompagnement arborant un gyrophare visible de toutes les directions ou une flèche de signalisation
 - Véhicule ouvreur
 - Véhicule balai
 - Signaleur
 - Barricades utilisées
 - Signalisation appropriée
 - Aires de stationnement prévues
 - Aires réservées aux spectateurs
 - Moyens de communications, spécifiez :

- Prévoir la circulation et le dépassement périodique des participants par les autres usagers de la route.
- Prévoir le contrôle de la circulation aux accès et aux intersections de la ou des routes visées.
- S'engager à tenir une rencontre de coordination avec l'ensemble des acteurs concernés, notamment pour convenir des mesures de sécurité et de la signalisation.
- S'engager à remettre les lieux dans leur état initial et à interdire à toute personne de jeter des déchets le long des routes.
- L'organisme doit publier un avis, validé au préalable par le responsable des communications, dans un ou plusieurs médias couvrant le territoire touché par l'événement, indiquant la nature de celui-ci, la date et l'heure de sa durée, les routes visées et, le cas échéant, les chemins de détour.

ANOMALIES RENCONTRÉES

CORRECTIFS APPORTÉS

COMMENTAIRES/SUGGESTIONS
